
Compte rendu réunion *Parlons Ville, Parlons Vie*

Quartiers Médoquine et Haut-Brion

Mardi 6 mai 2025

❖ Composition de la tribune

- **Emmanuel Sallaberry**, *Maire de Talence*
- **François Jestin**, *adjoint au maire en charge du suivi du projet de mandat, des finances, de la voirie, du stationnement et de la circulation*
- **Sophie Rondeau**, *adjointe au maire, en charge de la transition écologique, des espaces verts, de la Ville à énergie positive, du marketing, de la participation citoyenne, de la vie associative ainsi que des salles municipales*
- **Jean-Jacques Bonnin**, *adjoint au maire, en charge du Centre technique municipal, du Plan lumière, du suivi des chantiers de ville, des commissions de Sécurité et du suivi du Plan Communal de Sauvegarde*
- **Chantal Chabbat**, *adjointe de quartier, en charge de la Ville pour tous, du Plan handicap, de la Ville inclusive ainsi que de la lutte contre les précarités*
- **Xavier Milcent**, *Chef de la Police municipale*
- **Anne Kramata**, *commissaire divisionnaire de Police*

❖ Services municipaux présents

- Allo Talence
- Stationnement
- Police municipale

❖ Nombres de personnes présentes à la réunion : 35

Avant-propos et Présentation du déroulé de la réunion

Monsieur le maire se réjouit de l'existence de ces réunions de proximité Parlons Ville, Parlons Vie et d'aller tous les mois à la rencontre des talençais, dans chacun des 15 quartiers de la Ville. Pour cette réunion, il se félicite de retrouver les habitants des quartiers du Haut-Brion et de la Médoquine.

Monsieur le maire tient à remercier en premier lieu les élus et les services présents à ses côtés pour la réunion, avant de saluer la présence du commissaire divisionnaire de la Police nationale.

Monsieur le maire rappelle que ces rencontres Parlons Ville, Parlons Vie, à l'instar des 100km du Maire, des permanences des élus de secteur ou encore du Maire en direct, sont autant de moyens pour échanger au quotidien avec les élus locaux et entretenir une réelle proximité avec les habitants. Monsieur le maire indique qu'une dizaine de formulaires ont été retournés dans le cadre de la préparation de cette réunion publique, pour près de 22 observations remontées aux services.

Il précise également qu'à l'issue de la réunion, un compte rendu sous format quatre pages sera remis dans les boîtes aux lettres de chaque habitant du quartier et qu'un compte rendu plus exhaustif sera également mis en ligne sur le site de la ville.

Monsieur le maire présente le déroulé de cette rencontre avec les quatre thématiques suivantes qui seront successivement abordées :

- Tranquillité, sécurité publique et cadre de vie
- Projets à l'échelle de la Ville
- Développement durable et déclinaison du Plan *Vert chez vous*
- Voirie, circulation, stationnement et mobilités

Monsieur le maire met l'accent sur le rôle du service de proximité Allo Talence, qui vise à améliorer la relation à l'usager grâce à une meilleure prise en charge des demandes des administrés. Sur l'année glissante, Allo Talence a recensé 264 signalements dans le quartier, avec 96% de dossiers traités par les services.

I. Tranquillité et sécurité publique

Monsieur le maire indique en introduction que la sécurité et la tranquillité sont des sujets de préoccupation pour Talence, au même titre que pour l'ensemble des villes de la métropole. Il précise que si la sécurité demeure une compétence régaliennne exercée par l'Etat à travers ses forces de police, gendarmerie, douane et justice, la Ville intervient elle aussi car seule une action coordonnée de l'ensemble des acteurs permet de lutter efficacement contre la délinquance. C'est dans cette logique de co-production de sécurité que la Ville a lancé depuis 2020 un plan Prévention et Sécurité.

Ce plan, qui constitue un effort financier et humain sans précédent de la part de la collectivité est échelonné sur toute la durée du mandat, afin de placer Talence à la hauteur des enjeux de son territoire, en complémentarité avec les forces de sécurité nationale.

Monsieur le maire donne la parole au commissaire divisionnaire de la Police nationale. Madame la commissaire se présente et rappelle le périmètre d'intervention de la division Ouest.

Madame la commissaire présente les statistiques dans les deux quartiers concernés. Elle signale ainsi qu'en 2024, 27 vols par effraction ont été recensés, contre 28 en 2023 et quatre sur les quatre premiers mois de cette année. Toujours en 2024, 29 vols roulotte ont été enregistrés, contre cinq sur les quatre premiers de l'année 2025.

Madame la commissaire précise également que la Police nationale a réalisé pas moins de 120 interventions sur les deux quartiers en 2024, contre 40 interventions sur les quatre premiers mois de l'année.

Madame la commissaire met l'accent sur la plateforme en ligne masecurite.interieur.gouv.fr, qui permet de réaliser tout type de signalement à distance. Elle signale enfin que dans le cadre des actions de partenariat menées entre la ville de Talence et la Police nationale, un délégué à la cohésion population et réserviste de la Police Nationale assure des permanences mensuelles auprès des riverains dans les locaux de la Police municipale, place Espeleta, chaque premier mercredi du mois. Les permanences du major Rousse se font sur rendez-vous, en présence d'un chargé de mission de la Direction sécurité et tranquillité de la Ville. Les prises de rendez-vous se font soit par téléphone au 06 32 72 48 76, ou par mail à l'adresse suivante patrick.rousse@interieur.gouv.fr.

Monsieur le maire présente le nouveau chef de la Police municipale, Monsieur Xavier Milcent, qui a pris ses fonctions depuis le mois d'août dernier, avant de lui laisser la parole.

Monsieur Milcent se présente et précise que la Direction sécurité et tranquillité publique est composée de deux corps de métiers, policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique (ASVP), placés sous le commandement unifié du chef de la Police municipale.

Monsieur Milcent signale que pour mieux répondre aux besoins du territoire, la Police municipale est désormais présente sur le terrain dès 7h30 contre 9h auparavant. Il rappelle dans le même temps qu'une brigade de nuit opère jusqu'à 1h du matin, du mardi au samedi.

Monsieur Milcent énonce par la suite les axes prioritaires de la Police municipale en 2025, parmi lesquelles figurent l'accentuation des actions de proximité ainsi que des opérations liées au contrôle routier, la lutte contre les incivilités ou encore la poursuite des actions de surveillance dans le cadre du dispositif Opération Tranquillité absence (OTA).

Concernant les interventions de la Police municipale, monsieur Milcent signale qu'elles étaient au nombre de 113 en 2024 dans le quartier Médoquine et huit pour le quartier du Haut-Brion. La majorité de ces interventions relèvent de l'atteinte à la tranquillité publique, alors que 34 de ces opérations ont été dédiées à la sécurité routière. Il y a eu dans le même temps cinq procédures dont une interpellation et quatre mises en fourrière. Monsieur Milcent tient à noter que sur les quatre premiers mois de l'année 2025, il y a déjà eu également cinq procédures dont une interpellation et quatre mises en fourrière, ce qui montre un renforcement de la présence de la Police municipale dans le secteur.

Au niveau stationnement, Monsieur Milcent indique qu'il y a eu, en 2024, quatre verbalisations pour stationnement anarchique dans le quartier du Haut-Brion, alors que dans le secteur de la Médoquine, les quelques 24 000 contrôles menés par les agents assermentés ont donné lieu à 1 500 verbalisations pour stationnement non réglementaire et 255 autres pour stationnement anarchique.

Monsieur Milcent présente enfin les chiffres de la brigade anti-incivilités et la brigade d'occupation du domaine public. Il signale ainsi qu'en 2024, 12 chantiers ont été contrôlés dans le quartier du Haut-Brion, dont deux n'étant pas en règle, contre 181 chantiers contrôlés dans le quartier de la Médoquine, et 21 d'entre eux pas en règle. Il signale également 121 interventions pour dépôts sauvages, qui ont donné lieu à 92 ramassages par les agents municipaux et deux verbalisations, ainsi que 13 interventions pour des problèmes d'entretien de haies et six interventions relatives à la gestion des bacs poubelle.

Monsieur le maire poursuit en présentant le volet prévention du Plan Prévention et Sécurité 2020-2026 qui prévoit notamment :

- L'intensification et la diversification des actions de médiation sociale au sein d'un service municipal dédié composé de six agents et un chef de service ;
- Le renforcement de la coordination partenariale avec l'ensemble des acteurs sociaux-éducatifs grâce à un nouveau poste de coordinateur CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) recruté en 2024 ;

- Le développement des mesures alternatives : rappel à l'ordre pour agir sur les incivilités non délictuelles, et l'accueil des travaux d'intérêt général au sein des services municipaux.
- L'extension du réseau de vidéoprotection pour augmenter la couverture des carrefours stratégiques et des secteurs délictuels, en collaboration avec la Préfecture de la Gironde qui valide les périmètres vidéoprotégés (la Ville va multiplier par sept le nombre de caméras sur le territoire).

Monsieur le maire décline en suivant les axes du volet sécuritaire du plan adopté en conseil municipal de juillet 2021 et qui prévoit :

- Le renforcement des effectifs de la police municipale pour une présence accrue sur l'ensemble du territoire, avec un doublement des effectifs d'ici 2026 ;
- L'extension des horaires de services pour assurer des patrouilles jusqu'à 1h du matin samedi compris, grâce à la création d'une brigade de nuit opérationnelle depuis mai 2022 ;
- L'intensification des opérations de contrôles communes avec la Police Nationale, en ciblant en particulier les points de deal.

Un habitant demande ce qu'il en est du bilan relatif au déploiement de la vidéoprotection sur le territoire. Monsieur le maire indique que le bilan est positif. Les réquisitions d'images de vidéoprotection sont en augmentation et constituent clairement un outil d'aide à la résolution d'enquêtes. Monsieur le maire note que Talence est toutefois l'une des communes les moins équipées en la matière si l'on tient compte de sa population.

Un habitant demande si le commissariat de Talence est ouvert tous les jours. Madame la commissaire indique que le commissariat est ouvert uniquement du lundi au vendredi, de 8h à 12h en guichet libre et de 14h à 18h sur rendez-vous uniquement.

Un habitant signale des prières de rue devant l'église certains soirs de la semaine. Madame la commissaire dit ne pas avoir connaissance de ces faits et indique qu'elle va faire remonter l'information auprès de ses équipes de terrain.

Un habitant déplore la marginalisation dans le quartier d'un homme résidant à l'Espace temporaire d'insertion (ETI). Monsieur le maire signale que cet ETI est géré par le Diaconat de Bordeaux, auprès

de qui les services municipaux sont entrés en contact à ce sujet pour trouver des solutions d'accompagnement social.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

La commune et notre quartier sont calmes et sans problèmes de sécurité. Cependant, il est compliqué de joindre le commissariat le weekend.

La Police municipale a étendu ses horaires de service et travaille le samedi jusqu'à 1h du matin. Pour les appels urgents la nuit, dimanche et jour férié, il faut appeler Police secours au 17. Pour toute question ou signalement, la plateforme Ma Sécurité permet une mise en contact avec des policiers via une messagerie instantanée.

Des jeunes entrent et jouent dans la cour de l'école le weekend en sautant par-dessus le grillage.

Il est nécessaire d'appeler la Police municipale, qui assure une présence sur le territoire le samedi jusqu'à 1h du matin, pour mettre fin aux troubles. L'école est équipée avec une alarme anti-intrusion sécurisant les entrants. La ville a lancé un projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Albert Camus, qui inclut l'adaptation des aménagements aux objectifs de sécurité. Les clôtures seront ainsi portées à une hauteur entre 1,80m et 2m.

Plein de déjections canines sur les trottoirs (notamment dans les rues Roustaing et Lavoisier) malgré la présence de distributeurs de sacs à déjections canines.

Une campagne de sensibilisation est prévue la première quinzaine du mois de mai par la Brigade anti-incivilités à l'aide de flyers qui seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Le stationnement du bus dans la rue Diderot, lors du ramassage de la classe découverte, est un problème de sécurité.

Un car scolaire stationne temporairement rue Diderot pour les ramassages et retours de l'école Albert Camus. La prise en charge se fait sur l'arrêt TBM et il peut arriver que le car se décale lorsque le bus TBM arrive. Malgré ces contraintes d'usage, ce stationnement reste de courte durée et représente l'alternative la plus sécurisée pour la descente des écoliers.

Les voitures roulent vite dans la rue Camille Pelletan.

Cette voie pénétrante entre le centre-ville et l'ouest de la ville bénéficie d'une signalétique adaptée avec plusieurs stops consécutifs pensés pour casser toute prise de vitesse. Désormais deux contrôles routes quotidiens sont assurés par les agents sur toute la ville, afin de réguler toutes les infractions routières (vitesse, respect de la signalisation, port de la ceinture, téléphone au volant, etc.).

II. Cadre de vie

Monsieur le maire décline les moyens humains et matériels de la municipalité pour assurer la propreté dans la Ville. On dénombre entre autres 21 agents dédiés au service Voirie, ainsi que deux balayuses, 200 poubelles Ville, ou encore 80 distributeurs de sacs à déjection canine.

Plusieurs dispositifs, mis en place gratuitement par la Ville, permettent quant à eux de répondre directement aux besoins des habitants. C'est le cas notamment du nettoyage trimestriel de toutes les rues de la commune par la balayeuse, mais aussi du service d'enlèvement des encombrants, des bennes mobiles et du ramassage des déchets verts en porte-à-porte. Monsieur le maire précise que le prochain passage de la benne associée aux habitants des quartiers Médoquine et Haut-Brion, correspondant au secteur 5 et située au niveau de la salle Boris Diaw, aura lieu le mardi 13 mai 2025.

Monsieur le maire met l'accent sur le service d'enlèvement des tags et rappelle que pour toutes les demandes du quotidien, l'interlocuteur privilégié reste Allo Talence, joignable au 05 56 84 34 84.

Monsieur le maire déplore le nombre très important de dépôts sauvages sur la commune et précise que le service Voirie de la Ville récupère en moyenne entre 600 et 700 kilogrammes de déchets et d'encombrants chaque jour.

Monsieur le maire signale également le déploiement en cours, en lien avec les services métropolitains compétents, des bornes à déchets alimentaires sur le territoire. Il précise que les biodéchets sont méthanisés dans le médoc avant d'être réinjectés dans le réseau Régaz et que la Ville distribue des kits de bienvenue, comprenant notamment un bio-seau et des sacs Kraft.

Un habitant s'interroge sur les fréquences de ramassage de ces bornes. Monsieur le maire informe qu'elles sont collectées une à deux fois par semaine.

III. Les projets à l'échelle de la Ville

Monsieur le maire présente les différents projets en cours sur la Ville, en commençant par ceux de la plaine des sports de Thouars avec :

✓ **La rénovation du stade nautique Henri Deschamps**

Le nouvel équipement a été réouvert le 3 août dernier et comprend toute une nouvelle offre aquatique, composée de :

- Trois bassins nautiques ;
- Une zone ludique avec une pataugeoire animée complémentaire, une piscine à vagues, un pentagloss et un espace de restauration pour l'été ;
- Un espace de bien-être comprenant sauna et hammam ;
- Un nouveau bassin d'apprentissage avec la création de banquettes massantes et de jets d'eau dits « col de cygne ».

Ce nouvel équipement, dont le budget avoisine les 23 millions d'euros, est accessible aux Talençais à un tarif préférentiel, avec un prix moyen avoisinant les quatre euros.

Monsieur le maire signale que l'infrastructure accueille les élèves des lycées, collèges et écoles primaires talençaises, avec pas moins de 46 sessions organisées du CP au CM2.

✓ **Les nouveaux équipements sur la plaine des sports de Thouars**

Parmi tous les projets, Monsieur le maire signale la réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard ainsi que la livraison d'un nouveau bâtiment comprenant notamment une piste d'athlétisme couvert, une salle de musculation ou encore un dojo municipal. Il présente également les deux terrains couverts de padel, le récent skatepark paysager et signale que la nouvelle piste de pumptrack a été inaugurée le 6 avril dernier.

✓ **Le projet du grand Peixotto-Margaut**

Un véritable poumon vert devrait irriguer le cœur de Talence avec le projet de jonction des deux parcs publics Peixotto et Margaut. Ce projet repose sur une démarche partenariale et participative en plusieurs étapes avec la participation de professionnels, d'habitants et d'étudiants.

Dans sa volonté de poursuivre sa politique de protection et de valorisation des espaces verts, la Ville a décidé de poser les bases d'un projet ambitieux pour relier les parcs Peixotto et Margaut, deux espaces verts emblématiques de la ville. Baptisé « Grand Peixotto-Margaut », ce projet a pour ambition de créer un site d'exception, un espace de respiration et de détente.

Il prévoit le réaménagement du parc Peixotto en un « jardin à la française », tel qu'il avait été conçu à l'origine au XVIIIème, avec l'aménagement d'espaces d'agrément, un jardin d'eau, des espaces ludiques ou encore un potager. Il intègre également un cheminement vert et doux entre les deux actuels parcs.

Un habitant demande comment sera compensée la perte d'offre de stationnement avec ce projet de réunification des deux parcs. Monsieur le maire précise dans un premier temps qu'un petit parking sera aménagé dans le cadre de ce projet. Il signale également que des places de stationnement ont été créées à proximité avec la requalification de la rue du Professeur Arnozan notamment et que le secteur reste largement pourvu en offre de stationnement.

✓ **De nouvelles cuisines municipales**

Talence a ainsi fait le choix de construire au sud de la commune un nouveau lieu de production pour y transférer, à l'horizon de la rentrée 2027, l'équipement actuel. Neuf et plus moderne, il sera conforme aux normes les plus strictes en matière de restauration, mais également environnementales et accueillera une ligne de production supplémentaire. Il permettra à la fois d'augmenter le nombre de repas servis, de répondre aux nouvelles attentes des parents et enfants comme de poursuivre notre lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ **Le Château des Arts, futur pôle de pratiques artistiques**

Le projet de rénovation du Château des Arts, intégrera à terme l'École municipale de musique et de danse ainsi que le service culturel de la Ville.

Ce projet ambitieux, doté d'un budget de 15 millions d'euros, verra un nouveau bâtiment dédié aux enseignements construit à l'arrière de la parcelle afin de respecter la composition d'ensemble du lieu. Cette surface de 4 200m² permettra d'accueillir :

- 16 salles de classes pour l'enseignement musical
- 3 salles de danse
- 2 salles d'arts plastiques
- 1 salle de théâtre
- 1 salle de restitution et de représentation mutualisée

Un habitant s'interroge sur les problématiques de stationnement dans le cadre de ce projet.

Monsieur le maire précise la création d'un parking d'une certaine capacité, inclus dans le projet du château des Arts. Il signale également que le secteur sera bien desservi en transport en commun, avec l'arrivée de la future ligne du Bus express à proximité.

✓ **Deux nouveaux équipements culturels en centre-ville**

La Ville prévoit de créer un pôle culturel en centre-ville avec l'avènement de deux nouveaux équipements, une salle d'une capacité de 450 places et un Planétarium. Une reconfiguration intérieure du Forum des Arts et de la Culture permettra d'y proposer notamment une offre de culture scientifique en adéquation avec son caractère universitaire.

Ce nouvel équipement, outil de diffusion à la fois scientifique et pédagogique, n'existe ni dans la métropole ni dans le département et son implantation au cœur d'un territoire où l'industrie spatiale est majeure était tout à fait opportune.

La création de ces nouveaux équipements, à l'horizon 2026/2027, s'accompagnera évidemment d'un projet d'apaisement de l'ensemble du centre-ville et plus particulièrement de la rue Pierre Curie. Les habitants seront associés à chaque étape de réalisation de ces projets, afin de trouver collectivement le meilleur équilibre entre développement et préservation de la qualité de vie du quartier centre-ville.

✓ **Le réaménagement de sept places publiques à l'horizon 2026**

Monsieur le maire revient sur le programme de réaménagement de sept places de la ville, intégré au plan Vert chez vous. La réflexion autour de la « place de demain », embellie, rafraîchie, et végétalisée fait partie intégrante de cette stratégie. Plusieurs objectifs ont été définis comme faire un état des lieux des caractéristiques climatiques, de la biodiversité présente, faire une analyse sociologique de ses usages ou encore proposer des préconisations d'aménagements.

Monsieur le maire informe que trois places ont déjà été réaménagées et que quatre autres feront l'objet d'un réaménagement à l'horizon 2025.

✓ L'embellissement du cours Gambetta Libération

Treize nouveaux points de fleurissement ou d'amélioration seront réalisés entre le giratoire Roul Libération et la barrière Saint-Genès afin de favoriser le verdissement de cet axe structurant. Avec ce nouveau projet, ce ne sont pas moins de 2 300 m² de terrains qui seront végétalisés et désimperméabilisés, avec 12 arbres, 70 arbustes et 500 vivaces plantés.

Monsieur le maire termine cette partie en abordant les projets du quartier, à commencer par le réaménagement du square de la scierie, dont la concertation va s'ouvrir très prochainement, ou encore la requalification du groupe scolaire Albert Camus. Ce projet de 10 millions d'euros, dont les travaux commenceront à l'été 2026, prévoit notamment l'ouverture de deux classes de maternelle et une classe en élémentaire, mais aussi la création d'espaces pour le périscolaire et l'accueil de loisirs.

Pendant la durée des travaux, les classes seront délocalisées dans des modulaires aménagés sur la place Mozart, qui verra ses préfabriqués disparaître par la même occasion.

Un habitant s'interroge alors sur le devenir des activités qui se déroulent actuellement dans ces préfabriqués. Madame Rondeau assure que toutes les associations seront redispachées dans les autres salles de la commune pour poursuivre leurs activités.

Un habitant demande ce qu'il adviendra de la place Mozart à l'issue de la requalification du groupe scolaire. Monsieur le maire signale qu'aucun projet n'a encore été défini à ce jour pour le devenir de cette place.

Monsieur le maire décline en suivant le dispositif **Vert chez vous**, qui constitue la pierre angulaire du plan de végétalisation sur la période 2020-2026.

Trois grands axes pour parvenir aux objectifs fixés par la municipalité :

- Végétaliser les espaces pour recréer des couloirs écologiques pour la faune :
 - Passer de 94 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en 6 ans
 - Végétaliser 100 % des cours d'écoles
- Poursuivre l'embellissement de la Ville :
 - Réaménager sept places du quotidien
 - Planter des massifs fleuris saisonniers
- Apporter de la fraîcheur naturelle aux habitants, notamment lors des pics de chaleur :
 - Créer des micro-forets urbaines

Monsieur le maire rappelle que la 3ème fleur, qui a été obtenue en 2019 par la Ville, impose une démarche et une approche environnementale dans tous les champs de compétence de la collectivité, au-delà de la simple végétalisation des espaces publics. Il précise que la Ville a même été récemment proposée pour l'attribution d'une quatrième fleur.

Il cite pêle-mêle quelques-unes des actions mises en place en matière de développement durable par la MDD, avec la distribution gratuite de végétaux, les ateliers de compostage, l'opération Trottoirs Vivants ou encore la labellisation de trois parcs publics LPO.

Monsieur le maire évoque la problématique des moustiques-tigres et affirme que 80% des gîtes larvaires se répandent sur le domaine privé et que seules une action collective et une communication de grande ampleur permettront de juguler cette prolifération. Monsieur le maire signale par ailleurs que si la démoustication est une compétence propre à la métropole, la municipalité est proactive à ce sujet et a effectué un plan d'actions de grande ampleur avec :

- Formation des agents de la Ville dès décembre 2020 pour la lutte contre le moustique tigre ;
- Sensibilisation des élus et des agents municipaux ;
- Mise en place d'un réseau de personnes relais avec les ambassadeurs ;
- Suppression des gîtes larvaires dans les espaces publics, bâtiments communaux et ERP ;
- Plan de communication ;
- Distribution de plus de 150 pièges à larves aux Talençais dans le cadre du BP3.

Un habitant rebondit sur la problématique des moustiques pour faire part d'un autre nuisible dont il est victime, à savoir le pigeon, et demande qui contacter pour trouver des solutions. Monsieur le maire invite l'intéressé à saisir le service Hygiène de la métropole.

Monsieur le maire évoque en suivant la politique sociale en mentionnant la récente ouverture de la **Maison des solidarités**.

Située au cœur du quartier de Thouars, à proximité d'équipements municipaux et associatifs, la Maison des Solidarités est un lieu polyvalent et solidaire permettant de lutter contre l'isolement, la précarité économique et l'exclusion sociale.

Regroupant sur un même site six associations caritatives œuvrant notamment dans les domaines de l'aide à la personne et aux familles, l'accueil, l'accompagnement et l'aide alimentaire, la Maison des Solidarités a pour ambition de réinscrire les personnes fragilisées dans un parcours de dignité citoyenne.

Monsieur le maire aborde le plan Petite enfance, que la municipalité va décliner sur les trois prochaines années autour de dix thématiques :

- Augmenter le nombre de places en crèches
- Aider les MAM à s'installer

- Multiplier les lieux d'accueil des ASMAT indépendantes et des enfants
- Augmenter les activités pour les 0-3 ans
- Soutenir la fonction Employeur / Employé
- Création d'une maison de l'enfance
- Mettre en place une garde aidée sur des horaires atypiques
- Mieux accueillir les nouveaux parents et les assistantes maternelles
- Proposer une semaine de l'enfant dans la Ville
- Mettre la santé au cœur des préoccupations

Monsieur le maire signale que depuis le 1^{er} trimestre 2024, les jeunes parents talençais recevront un carnet de trois chèques de 10€ chacun valables pour des achats sur la commune dans les secteurs de l'alimentaire et de l'hygiène. Pour récupérer ces chèques, il suffit de se signaler à la Maison de la petite enfance en tant que jeunes parents afin de participer à l'une des cérémonies trimestrielles au cours desquelles lesdits chèquiers seront distribués.

Un habitant signale que le lieu d'accueil parent enfant, qui existait autrefois dans le groupe scolaire Albert Camus, a disparu. Monsieur le maire précise que ce lieu a été déplacé temporairement sur le site de Lamartine, plus adapté à ce jour, mais qu'un autre lieu d'accueil de ce type est prévu dans le cadre de la requalification du groupe scolaire.

Monsieur le maire poursuit en citant quelques projets et autres dispositifs solidaires, dont :

- La distribution de calculatrices et dictionnaires aux élèves talençais
- Le permis solidaire et la plateforme du bénévolat
- La distribution de matériel informatique aux aînés dans le cadre du plan Inclusion numérique
- Le projet de résidence intergénérationnelle à château Gardères

Monsieur le maire rappelle toutes les festivités organisées par la municipalité en faveur des Talençais, avec notamment le festival ODP Talence, Talence Estival, mais aussi Talence en lumières et Drôle Noël.

À l'issue de la déclinaison de tous ces projets, Monsieur le maire précise que Talence poursuit son engagement pour un développement équilibré et durable. Sans augmenter les impôts pour la dixième année consécutive, elle maintient un haut niveau de service public et investit massivement dans des projets structurants, tout en intégrant une forte dimension écologique, notamment dans ses actions du quotidien.

La Ville de Talence présente ainsi un budget global de plus de 88 millions d'euros, dont 25 millions d'euros sont alloués à la section investissement et 6,5 millions d'euros de soutien renouvelé au CCAS ainsi qu'aux associations locales. Monsieur le maire précise également que, depuis 2014, la Ville s'est désendettée à hauteur de 15 millions d'euros.

IV. Voirie, stationnement et mobilités

Monsieur le maire poursuit la thématique des mobilités avec la réouverture de la gare Médoquine, qui est programmée dans le courant de l'année 2025. Cette réouverture intervient dans le cadre de la mise en œuvre du RER Métropolitain, afin de faciliter les déplacements sur le territoire girondin. Elle sera accompagnée par la création d'un pôle multimodal et d'une ligne de transport en commun à haut niveau de service qui reliera le CHU Pellegrin à Thouars.

Monsieur le maire signale par ailleurs qu'une enquête publique est ouverte jusqu'au lundi 12 mai 2025 afin de permettre aux habitants de donner leur avis au sujet de cette future ligne de bus.

Monsieur le maire présente une carte de Talence avec notamment les trois liaisons de Bus express qui desserviront à terme le territoire d'ici à 2027.

Monsieur le maire poursuit en abordant différents points relatifs à la voirie, avec :

- La politique municipale en matière de déplacements doux et notamment la présence de 34km de cheminements cyclables à travers le territoire
- La sécurisation des passages piétons et l'implantation d'arceaux à vélos et/ou de bacs végétalisés

François Jestin, adjoint en charge notamment de la voirie, du stationnement et de la circulation, amorce la thématique sur la voirie et précise que la gestion du domaine public routier relève de la compétence de la métropole et qu'en moyenne 100 000€ de crédits sont alloués chaque année à la Ville pour la réfection des trottoirs. Ce montant correspond environ à 1km de voirie, sur les 200km de linéaire de trottoirs que possède la commune de Talence.

Un habitant demande l'aménagement d'une signalétique adaptée pour indiquer la piste cyclable dédiée sur la passerelle Sainte-Marie. Monsieur Jestin indique qu'il va demander à ses services de regarder la situation.

Un habitant déplore la dangerosité de la rue Fernand Izer face au report du trafic qui s'est naturellement opérée suite au passage de l'avenue Sainte-Maire en sens unique et pointe dans le même temps la dangerosité du croisement des rues Fernand Izer et Camille Pelletan à cause du non-respect du panneau Stop par les usagers de la route. Monsieur Jestin signale qu'une consultation réalisée par le passé auprès des riverains de la rue Fernand Izer n'avait pas permis de dégager de majorité concernant d'éventuels aménagement de voirie dans cette rue. Monsieur le maire propose d'implanter de nouveau un radar pédagogique dans la rue Fernand Izer, à compter de septembre 2025, afin d'objectiver la situation actuelle.

Un habitant demande si éventuellement des contrôles de route pourraient être réalisés à ce carrefour. Monsieur le maire assure que c'est déjà le cas.

Un habitant déplore le délestage du trafic dans le quartier sur les rues Paul Bert et XIV Juillet. Monsieur Jestin indique que ce délestage est imputable à plusieurs facteurs dont notamment les applications mobiles de circulation routière, que de plus en plus d'usagers de la route utilisent dans leur quotidien, et qui renforcent le report du trafic vers ces voies secondaires pour éviter la congestion sur le cours du Maréchal Galliéni. À cela d'ajouter le passage à deux fois une voie des boulevards. Monsieur Jestin indique toutefois que la présence de nombreuses priorités à droite dans ce secteur

permet de créer une situation d'inconfort pour les usagers de la route et de ralentir naturellement le trafic. Monsieur le maire rappelle que la mise en place récente des trois panneaux Sens interdit sauf riverains a permis de réduire le trafic de 3 000 véhicules par jour dans le secteur.

Un habitant demande ce que signifie le panneau Voie privée situé au niveau de la résidence des Jardins de la Médoquine. Monsieur le maire signale que c'est une voie où l'on peut circuler mais pas stationner.

Un habitant demande si la rue Diderot sera mise en sens unique avec l'arrivée du Bus express. Monsieur le maire indique que les sens de circulation ne seront pas modifiés avec l'avènement de cette nouvelle ligne de transport en commun.

Un habitant s'étonne de ne pas avoir vu de présence policière lors des commémorations de Pâques. Monsieur le maire assure que des policiers en civil étaient présents lors de cette manifestation sur l'espace public.

Un habitant s'amuse de voir le parking, situé à l'angle de l'avenue Sainte-Marie et de la rue Roustaing, être tour à tour fait, défait puis refait. Monsieur le maire indique dans un premier que plusieurs travaux de réseaux ont eu lieu successivement, sans concertation aucune, ce qui a amené à cette situation cocasse. D'autre part, l'entreprise qui est intervenue pour le revêtement du parking s'est trompée dans les dosages du bitume, ce qui a conduit à reprendre une nouvelle fois les travaux de celui-ci.

Un habitant signale un gros trou sur la chaussée au niveau de la rue Brémontier. Monsieur Jestin assure que cela a été remonté au service compétent de la métropole.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Au croisement de la rue Brémontier et de la rue Gutenberg, il y a une piste cyclable qui descend de la rue Gutenberg et qui est donc à gauche quand on arrive de la rue Brémontier. Il serait prudent de le signaler par un panneau pour éviter tout accident.

Nous allons étudiés avec Bordeaux métropole la possibilité de rajouter un logo "Cycles " sur le double sens cyclable proche de cette intersection. Le stationnement étant intégré aux maçonneries, la visibilité reste cependant correcte pour voir les vélos arrivés de la gauche.

L'état de la chaussée est vraiment dégradé comme dans de nombreuses rues. Il serait souhaitable de refaire le revêtement de la rue Lavoisier.

Les récents travaux sur le réseau de gaz lors du premier trimestre n'ont pas arrangé la chaussée. Cependant le côté inesthétique du revêtement ne veut pas dire dangereux ou inconfortable. Les réfections de chaussée font l'objet d'une programmation de Bordeaux métropole.

Le quartier est très calme mais parfois lorsqu'on rentre tard le soir, ce serait appréciable de pouvoir utiliser les trottinettes électriques et donc de pouvoir les garer dans Talence pour rentrer plus rapidement.

La position de la municipalité à l'encontre du free floating n'évoluera pas tant que la gestion de ces machines ne sera pas optimisée.

Serait-il possible d'installer une station de vélo dans le quartier Haut-Brion car à part les bus qui ne passent pas forcément, nous n'avons pas les moyens de rentrer autrement qu'à pied ?

Nous prenons en compte votre demande et demanderons à Bordeaux métropole une étude d'opportunité. La liste de programmation est déjà longue et il y a très peu de stations disponibles par an.

La rue de la Petite Mission est en travaux depuis presque neuf mois (annoncé six semaines). Je n'ai pas accès à une place à moins de 800 mètres de chez moi si je veux partir avant 8 heures (8h étant l'arrivée des ouvriers dans ma rue). Cela est assez pénible, il y a eu un manque d'informations aux habitants du quartier. La durée des travaux et son allongement ont créé une certaine frustration durant des mois.

Il est vrai que cela fait longtemps que la rue est en travaux car il y a beaucoup de dévoiement de réseaux pour pouvoir créer des espaces verts mais en aucun cas il a été annoncé six semaines concernant la durée de ces travaux. Plusieurs courriers d'information ont été distribués et l'information est également diffusé sur le site de la ville. La fin des travaux est annoncée pour la fin du mois de mai. Cela reste un projet très qualitatif qui améliorera la qualité de vie des riverains.

Les trottoirs dégradés devant l'école sont dangereux, des personnes trébuchent et tombent.

Des travaux sont programmés pour agrandir les deux fosses d'arbres et réparer le trottoir, hors période scolaire, à l'été 2025.

Il y a énormément de circulation dans la rue Camille Pelletan, ce qui la rend dangereuse : plusieurs rétros de voitures cassés car la rue est étroite devant chez nous, nuisance sonore importante, plusieurs animaux de compagnie ont été percutés par des voitures. Les voitures roulent également vite. La rue est aussi dangereuse pour les vélos.

La rue Camille Pelletan est un axe Est / Ouest important qui relie le centre-ville, elle est de ce fait très empruntée. Des travaux d'aménagement seront mis en œuvre à la suite de la requalification du château des Arts. Concernant la vitesse, il y a des panneaux Stop à Gutenberg et Médoquine qui régulent la vitesse. Nous programmerons la pose d'un radar pédagogique pour le comptage et l'analyse de la vitesse pratiquée.

De nombreux conducteurs se garent rue Diderot, avant et après l'une des deux entrées de la résidence Pérès (juste après l'arrêt de bus). Cela engendre un manque de visibilité pour les résidents qui sortent du parking de la résidence. Plusieurs accrochages ont été évités de justesse. Est-il prévu l'installation de bornes en béton anti-stationnement avant et après l'entrée de la résidence ?

À la suite de la réouverture de la halte ferroviaire et à l'arrivée du Bus Express, nous allons réglementer en zone bleue le stationnement dans ce quartier. Ce sera donc l'occasion de figer le stationnement. Nous prenons en compte votre remarque à cet effet.

Merci de prévoir des passages piétons près de l'entrée principale de la direction générale du CHU.

Cette demande sera étudiée avec le figeage du stationnement dans cette rue.

La réunion se termine à 21h autour d'un pot convivial. Le prochain rendez-vous des Parlons Ville, Parlons Vie, aura lieu dans le quartier Peylanne, le mercredi 4 juin 2025.
